

Communiqué de presse

Berne-Belp, le 29 août 2018

Mesdames et Messieurs,

Pour des raisons de sécurité et en accord avec l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), cette information aux employés et à d'autres personnes concernées n'est envoyée qu'à l'issue du dernier vol aujourd'hui. Merci de votre compréhension.

SkyWork Airlines cesse ses activités

Aussitôt après le dernier atterrissage prévu selon l'horaire aujourd'hui, SkyWork Airlines a cessé ses activités. Les négociations avec un partenaire potentiel ayant échoué, SkyWork se retrouve dans l'incapacité de fournir les garanties financières nécessaires à la poursuite de ses activités.

En conséquence, SkyWork Airlines a décidé de son propre chef de restituer son autorisation d'exploitation à l'OFAC. Comme l'y oblige le droit des obligations, la compagnie, vu son surendettement, doit informer le juge des faillites. C'est désormais lui qui déterminera la suite de la procédure.

La direction de SkyWork Airlines tient à remercier les passagers de leur confiance au cours des sept dernières années. Ce remerciement s'adresse également à tous les employés et aux partenaires de SkyWork Airlines.

Avec SkyWork Airlines, c'est la dernière compagnie aérienne authentiquement suisse qui disparaît.

Pour toute information complémentaire, nous vous renvoyons à l'OFAC et à l'Office des poursuites et faillites Berne-Mittelland. L'OFAC a publié sur son site Internet (www.bazl.admin.ch) toutes les informations utiles à l'intention des passagers concernés par la cessation des activités de SkyWork Airlines.

Remarque : Le bureau des médias ne répondra à aucune demande pour le moment.